

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Environnement**  
**Célébration de la Journée Mondiale pour la Protection**  
**de la Couche d'Ozone**

Alger, 17 septembre 2020

**Rapport sur le Déroulement de la Journée**

La journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone sous le thème "L'ozone pour la vie - 35 ans de protection de la couche d'ozone" a été célébrée sous le haut patronnage de la Ministre de l'Environnement et en présence de plusieurs membres du Gouvernement, du Coordonateur Résident des Nations Unies à Alger et de la Représentante Permanente de l'ONUDI à Alger.

Une soixantaine d'invités provenant essentiellement des Ministères, des Institutions et Agences nationales, des entreprises publiques et privées, des importateurs de fluides, et du secteur de la formation ont participé à cette journée d'information.

L'Agenda de la journée comprenait des interventions des officiels, des communications d'experts de divers secteurs et un débat général.

**Résumé des contributions:**

1- Allocution officielle d'ouverture présentée par la Ministre de l'Environnement, Madame le Pr. Nassira Benharrats.

Madame la Ministre a réitéré l'engagement de l'Algérie à contribuer aux efforts internationaux pour réduire l'effet de serre et les changements climatiques de manière à protéger la couche d'ozone. Elle a rappelé les engagements internationaux de l'Algérie par la ratification du Protocole de Montréal et ses divers amendements, l'approbation de l'Accord de Paris en octobre 2016 et l'adoption d'un Plan National du Climat en septembre 2019. Elle souligna que, conformément aux engagements internationaux, l'Algérie a entrepris de moderniser et d'adapter les textes juridiques sur la protection de la couche d'ozone. L'Algérie continuera ainsi à s'engager à contribuer aux efforts internationaux pour protéger la couche d'ozone.

2- Intervention du Directeur Général des Relations Multilatérales (MAE), Mr. Lazhar Soualem.

Dans sa brève intervention, M. Lazhar s'est félicité du travail réalisé avec les institutions internationales et du dynamisme que connaît la coopération internationale. L'Algérie continuera à s'engager auprès de la Communauté Internationale pour apporter sa contribution à la résolution des problèmes environnementaux que connaît le monde de nos jours

3- Intervention du Coordonateur Résident des Nations Unies à Alger, Mr. Eric Overvest.

Mr. Overvest rappela brièvement l'importance de la coopération internationale pour le rétablissement de la couche d'ozone et a salué les efforts de l'Algérie pour honorer ses engagements internationaux en matière de protection de la couche d'ozone et la réduction de la pollution.

4- Intervention de la Représentante Permanente de l'ONUDI à Alger, Mme Sayah Hassiba.

Mme Sayah souligné la disponibilité de l'ONUDI à développer le partenariat et à accompagner le gouvernement algérien par diverses actions. Elle a retracé les grandes lignes de la coopération avec l'ONUDI dans le domaine de l'élimination des CFC et HCFC (Première phase du PGEH) et a évoqué les prochaines étapes concernant la 2ème phase du PGEH et les activités amendantes en vue de la ratification par l'Algérie de l'Amendement de Kigali.

5- Communication de la Directrice des Changements Climatiques au ME, Mme Dahlab Faiza.

Mme Dahlab a rappelé la problématique de la couche d'ozone et a présenté avec détails la mise en œuvre du Protocole de Montréal en Algérie. Dans une première étape, l'Algérie a procédé à l'élimination définitive des gaz CFC qui étaient utilisés dans plusieurs secteurs industriels, notamment la fabrication des appareils électroménagers. En retraçant les étapes franchies par le pays dans l'application du Protocole de Montréal, elle a évoqué les activités entreprises ou à entreprendre pour la généralisation de la substitution des gaz actuellement utilisés par d'autres gaz moins nuisibles pour le climat et la couche d'ozone.

6- Communication de l'Assistant du DG de l'entreprise Condor Electronics, Mr. Abdelwahab Benzarogue.

Mr. Benzarogue a d'abord présenté son entreprise, puis a décrit le projet réussi que Condor a réalisé avec le soutien de l'ONUDI portant sur l'adoption du HFC R32 comme gaz réfrigérant dans les climatiseurs Condor. Mr. Benzarogue a évoqué le problème de la concurrence des produits de moindre qualité et celui de la taxe sur les produits importés de moindre efficacité énergétique qui n'est plus en vigueur depuis 2018. Il sollicite des pouvoirs publics d'instaurer des mécanismes qui favorisent la production locale qui répond aux critères environnementaux.

7- Présentation de M. Fodil Akil Hanafi cadre au ME

M. Hanafi a abordé le Protocole de Montréal, ses amendements et sa ratification par l'Algérie. Il a présenté les lignes directrices de l'Amendement de Kigali et ses principales étapes.

8- Présentation du Sous-Directeur des bases de taxation auprès de la Douane Nationale, M. Ami Mourad.

Le représentant de la Douane Nationale a présenté le système de la nomenclature actuelle des HCFC et HFC et les bases de taxation (tarifs douaniers). Il a surtout insisté sur la

nécessité d'avoir un système unique international pour les fluides purs et leurs mélanges. M. Ami a évoqué aussi les besoins en formation des douaniers et l'acquisition d'appareils d'identification et de contrôle des fluides importés afin de pouvoir lutter contre toutes les tentatives de fraude et de contrefaçon.

9- Présentation du M. Rabah KERBACHI, Prof. à l'Ecole Nationale Polytechnique d'Alger

La Communication du Pr. Kerbachi a porté sur les solutions de remplacement des substances réglementés par le protocole de Montréal. Le communicant a d'abord parlé de l'interaction "déperdition d'ozone - Changements climatiques" et la différenciation entre les SAO avec effet d'appauvrissement d'ozone, ceux ayant un PRG élevé avec seulement effet sur le climat et ceux exerçants les deux effets.

Dans ce contexte, il a présenté les technologies durables avec faible effet sur l'environnement et d'une grande sécurité d'utilisation. L'orientation à moyen terme est l'utilisation de substances à faible PRG (inférieur à 400, voire 150) avec une amélioration sur le plan de l'efficacité énergétique. Les fluides futurs sont les HFO et les composés naturels (CO<sub>2</sub>, Ammoniac) y inclus les hydrocarbures classiques (Isobutane, propane, etc.). Ces technologies de substitution des SAO connaissent déjà une large utilisation dans certains secteurs (Chaînes de froid industriel, climatiseurs mobiles, réfrigérateurs, mousses, aérosols, etc.)

10- Présentation de M. Lamiri Kamel, Chef de Département Industrie à l'APRUE

M. Lamiri a évoqué le rôle de l'APRUE dans la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel en général, et les systèmes de refroidissement en particulier, ainsi que la formation d'auditeurs énergétiques. Il a signalé l'ampleur de la surconsommation énergétique en Algérie et a ensuite passé en revue les textes réglementaires adoptés à ce jour. Il a présenté le Fonds National de soutien à l'efficacité énergétique et le Label APRUE qui doit caractériser les équipements domestiques et industriels.

### **Débat et Conclusion**

A la fin des différentes présentations, Mme La Secrétaire Générale du ME a ouvert le débat. Elle s'est félicitée de toute l'attention qu'apportent les différents secteurs à la mise en oeuvre du Protocole de Montréal qui est l'un des rares Protocoles Internationaux qui est couronnée d'un large succès. Elle a réitéré la volonté du Ministère de l'Environnement de continuer à accompagner les opérateurs dans la mise en oeuvre et l'application des mesures préconisées par le Protocole.

La séance a été levée à 13H30.





























